



PIECES A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

1 photo d'identité

1 justificatif : si tarif réduit (livret de famille pour les familles nombreuses, avis de non-imposition de l'année précédente, carte POLE EMPLOI, attestation CAF, crédit loisirs...)

Le règlement de la cotisation annuelle en 1 à plusieurs chèques non antidatés (encaissements en fins des mois de septembre, octobre, novembre et décembre) correspondant au tarif applicable (aucun tarif réduit ne sera consenti en l'absence de justificatif valable).

La fiche d'inscription dûment complétée **et signée** par le responsable légal pour les mineurs et par vous-même pour les majeurs.

Attention : Tout dossier incomplet ne pourra pas être pris en compte.

L'accès aux ateliers ne sera pas autorisé à toutes personnes n'ayant pas finalisé son inscription.

Toute demande d'inscription tardive est susceptible de mise sur liste d'attente.

PERMANENCES POUR L'INSCRIPTION :

Sur place : le mercredi de 14h à 17h et le jeudi de 14h à 17h.

Par mail : tousazimutsletheatre@gmail.com

Par courrier à : TOUS AZIMUTS LE THEATRE, 26 rue du château 59100 Roubaix.

Au téléphone : pour toutes informations appelez le 06.11.19.11.28

Attention : La Cie ferme ses portes durant une partie des vacances scolaires, renseignez-vous avant de nous rendre visite.

Une séance d'essai gratuite est proposée le : 18, 19, 20 septembre et 21 septembre 2023.

Présentation du travail de la saison en public :

Les 1 et 2 juin 2024 pour les groupes du mercredi : enfants, pré-ado et ados.
Présence obligatoire de tous à prévoir dès maintenant.

Les 8 et 9 juin 2024 pour les groupes adultes : débutants -intermédiaires et initiés.
Présence obligatoire de tous à prévoir dès maintenant.

26 rue du château – 59100 – ROUBAIX - ☎ 03.20.27.77.38 - 📞 06.11.19.11.28 –

tousazimutsletheatre@gmail.com – www.tousazimutsletheatre.fr ou www.theatrezebres.fr

SIRET 32934996300069 – Code APE 923A – Licence n°2/1044467

Association loi 1901 soutenue par le Conseil Départemental du Nord, la Ville de Roubaix, l'Etat, la Politique de la Ville, le Conseil régional des Hauts-de-France.